

# Committee on the Rights of the Child

Day of General Discussion

Friday, 28 September 2001 – OHCHR (Palais Wilson, Geneva)

**Violence Against Children within the Family and in Schools**

**Submission By Daniel Mbassa Menick**

# LES ABUS SEXUELS EN MILIEU SCOLAIRE AU CAMEROUN

Docteur Daniel MBASSA MENICK  
Psychiatre des Hôpitaux  
Centre Hospitalier de Prémontré  
02320 PREMONTRE – France

[Daniel.Mbassa@ch-premontre.fr](mailto:Daniel.Mbassa@ch-premontre.fr)

Tel : 33 (03) 23.23.68.11 Fax : 33 (03) 23.23.68.12

## PLAN

### **I) INTRODUCTION**

- 1 - Problématique
- 2 - Objectifs

### **II) METHODOLOGIE**

### **III) RESULTATS**

- 1 - Résultats généraux
- 2 - Caractéristiques de l'échantillon

### **IV) CONCLUSION**

## **I) INTRODUCTION**

### **1°) Problématique**

Le problème des abus sexuels des enfants a pris une dimension internationale. Au Cameroun, c'est à BIYONG (1990) que revient le mérite d'avoir initié la recherche sur la question dans un exercice de thèse en médecine à l'Hôpital central de Yaoundé.

Depuis lors, leur fréquence est en constante augmentation telle que l'ont souligné les travaux de MBASSA MENICK (1997, 1999) et de MBASSA MENICK & NGOH (1998, 1999). Ils varient selon ces études de 2,05 à 9,5%.

Sous la plume de MBASSA MENICK & NGOH (1997) nous avons pu constater que la participation du corps enseignant dans la réalisation de tels actes était non négligeable : 13,7% sur une population de 51 cas dont 9,8% de professeurs et instituteurs contre 3,9% de répétiteurs de cours à domicile. Cette inquiétude peut être légitime lorsque ces auteurs (1999) indiquent une participation plus élevée de ces professionnels de l'enfance avec 29,4% de professeurs et instituteurs contre 23,5% de répétiteurs sur une série de 17 cas.

Si ces résultats doivent être interprétés avec prudence, il ne nous restait plus que cette étude comme élément objectif de discernement.

### **Hypothèse**

Notre hypothèse était la suivante : les élèves sont de plus en plus victimes d'attentats sexuels en milieu scolaire, perpétrés par les enseignants et/ou leurs camarades de classe ou d'établissement.

### **2°) Objectifs**

- **Estimer la prévalence des abus sexuels en milieu scolaire**
- **Préciser la participation réelle des enseignants afin de dégager des activités de prévention et de prise en charge des victimes**
- **Donner aux éventuelles victimes une possibilité de s'exprimer sur leur vécu.**

## **II) METHODOLOGIE**

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action qui vise à prévenir les abus sexuels en milieu scolaire. La recherche s'est faite auprès des établissements d'enseignement secondaire publics et privés de Yaoundé. La participation d'un établissement à la recherche s'est établie sur la base du volontariat.

### **Pourquoi le volontariat ?**

Parce qu'un tirage au sort des établissements collaborateurs semblait inopérant et paraissait inapproprié en raison des risques (prévisibles) d'un taux de refus très important ou d'une faible motivation ;

Et parce que ce volontariat pouvait être garant d'une meilleure qualité des données.

### **.Critères d'inclusion**

Un avis favorable était requis auprès des autorités académiques de chaque établissement par un appel à collaboration lancé au cours d'une rencontre avec les responsables intéressés. Préalablement

au lancement de la recherche, les objectifs de l'étude étaient clairement expliqués ainsi que le contenu du questionnaire pour le recueil des données par les élèves volontaires.

Au sein de chaque établissement collaborateur, tout élève volontaire, de sexe féminin ou masculin sans limite d'âge était inclus après avoir donné son consentement à sa participation.

Les intéressés, seuls ou en groupe, étaient sensibilisés sur les objectifs de l'enquête, rassurés sur la confidentialité de leurs déclarations et la certitude de leur anonymat avant de remplir le questionnaire (seul ou à l'aide de l'enquêteur).

#### **. Critères d'exclusion**

- Le refus des chefs d'établissement de collaborer.
- Le refus de l'élève de participer à une recherche sur sa vie privée et surtout sur une question aussi sensible.
- Avoir été victime d'abus sexuel au delà de l'âge de 15 ans.

#### **. Période d'étude**

Cette enquête transversale par questionnaire s'est déroulée sur une période de 6 mois (le premier semestre de l'année 1999) correspondant respectivement aux premier et deuxième trimestre de l'année scolaire 1998-1999.

### **III°) RESULTATS**

#### **1°) Résultats généraux**

⇒ Au total, 10 établissements ont accepté de participer à l'enquête dont 5 du secteur public (lycées), 5 du secteur privé.

Ils ont inclus 1688 élèves dont 916 filles (54,2%) contre 772 garçons (45,8%). Cette répartition est comparable à celle observée dans la population générale.

⇒ Taux de réponses

Sur 1710 questionnaires distribués, 1688 ont été remplis et retournés à l'enquêteur contre 22 refus, ce qui donne un taux de réponse de 98,7%.

#### **2°) Caractéristiques de l'échantillon.**

##### ***Caractéristiques socio-démographiques des victimes***

\* Prévalence dans la population étudiée.

Au total 269 cas d'abus sexuels ont été identifiés sur l'ensemble des fiches remplies soit **15,9%** de la cohorte.

##### **\* Répartition selon le sexe**

Tableau 1

Sexe	n	%
Garçons	74	27,5
Filles	195	72,5
Total	269	100

Les filles étaient concernées dans 72,5% de cas contre 27,5% pour les garçons. Des études antérieures ont montré des proportions largement différentes avec plus de 90% de filles et moins de 10% de garçons (MBASSA MENICK & NGOH 1998, 1999).

**\* Répartition par tranche d'âge**

Tableau 2

	Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
0 – 4	0	0	5	1,8	5	1,8
5 – 9	18	6,7	50	18,6	68	25,3
10 – 14	56	20,8	93	34,6	149	55,4
15	0	0	47	17,5	47	17,5
T	74	27,5	195	72,5	269	100

La distribution des âges des victimes va de 4 à 15 ans avec une moyenne de 11,6 et un écart type de 3,02.

Les abus sexuels concernent le plus souvent les enfants en période pré-pubertaire et pubertaire (72,9%). Ils sont cependant non négligeables avant l'âge de 10 ans, mais ne concernent alors que les filles dans la majorité des cas. Cette tendance a été confirmée par des études antérieures : MBASSA MENICK (1997) ; MBASSA MENICK & NGOH (1998, 1999), MBASSA MENICK (1999).

**\* Nature de l'abus sexuel**

Tableau 3

	n	%
Viols	104	38,7
Attouchements	147	54,6
Scènes pornographiques (exhibition, films, etc..)	18	6,7
Total	269	100

Les attouchements constituent le mode d'abus sexuels le plus fréquent avec 54,6% de la série. Certaines études antérieures ont montré une très large proportion de viols souvent supérieure à 90% MBASSA MENICK (1997) ; MBASSA MENICK & NGOH (1998,1999). Mais ce résultat se rapproche de celui de MBASSA MENICK (1999) sur la pénalisation des offenses à caractère sexuel, en ce qui concerne les viols qui atteignaient 41,5% des cas sur une population de 224 victimes.

**\* Lieu de l'abus sexuel**

Tableau 4

	n	%
Chez la victime	123	43
Chez l'agresseur	81	28,4
Environnement scolaire	42	14,7
Route	12	4,2
Brousse	13	4,5
Voiture	6	2,1
Autre	7	2,4
Non précisés	2	0,7

L'agression sexuelle avait pour lieu le domicile des protagonistes (71,3%) et dans cette éventualité, le domicile de la victime dans 123 cas (43%) et le domicile de l'agresseur dans 81 cas (28,4%). On note cependant près de 15% d'attentats réalisés dans un environnement scolaire (campus, gymnase, internat, salle de classe, toilettes etc..)

Une étude sénégalaise (DIOUF & al., 1995) a également montré que dans plus de 55% des cas, l'agression avait lieu au domicile de l'un des protagonistes, mais cette fois, le plus souvent chez l'agresseur (36%) contre 20% chez la victime, tandis que BIYONG (1990) a trouvé près de 42% d'agressions sexuelles au domicile de la victime, un taux presque identique au notre.

**\* Révélation ou dévoilement**

Tableau 5

	n	%
Aux parents (surtout la mère)	63	23,4
Aux amis, sœurs, frères, cousins, cousines	90	33,4
A un professeur ou un surveillant	2	0,8
Aucune révélation	114	42,4
Total	269	100

57,6% des victimes ont parlé à quelqu'un de l'abus sexuel subi. Il s'agissait le plus souvent d'un frère, d'une sœur, d'un cousin, d'une cousine ou d'une ou d'un ami dans 33,4% des cas et aux parents (généralement la mère) dans plus de 23% des cas

**\* Répartition selon la réaction des parents**

Tableau 6

	n	%
Plainte	28	10,4
Absence de plainte	241	89,6

Total	269	100
-------	-----	-----

Une plainte a été introduite en justice dans 10,4% de cas seulement. MBASSA MENICK & NGOH (1999) ont aussi relevé le peu ou l'absence de poursuites judiciaires dans une étude récente publiée dans la revue Médecine Tropicale. Mais nous avons remarqué une certaine tendance aux règlements de compte avec l'agresseur ou à de sévères mises en garde verbales.

**\* Répartition selon la prise en charge**

Tableau 7

	n	%
Consultations	63	23,1
Absence de consultations	206	69,1
Total	269	100

63 victimes ont consulté dont 58 en milieu hospitalier et 4 chez des guérisseurs traditionnels.

*Caractéristiques sociodémographiques des agresseurs sexuels*

**\* Répartition selon le sexe**

Tableau 8

Sexe	n	%
Hommes	236	86,1
Femmes	37	13,5
Non précisé	1	0,4
Total	274	100

La délinquance sexuelle féminine atteint 13,5% de la cohorte. Ce taux est presque le double d'une étude antérieure de MBASSA MENICK & NGOH (1998) qui ont trouvé 7,8% de femmes agresseurs sexuels sur une population de 51 victimes.

**\* Répartitions selon l'âge**

Tableau 9

	n	%
14 - 19	76	29,2
20 - 24	56	20,5
25 - 29	50	18,2
30 - 34	37	13,5
35 - 39	14	5,1
40 - 44	12	4,4
45 - 49	8	2,9
50 - 54	3	1,1

> 55	3	1,1
Non précisé	11	4
Total	274	100

La distribution des âges des agresseurs sexuels va de 14 à 60 ans avec une moyenne d'âge de 25,3 ans et un écart type de 9,4.

86,5% des agresseurs ont moins de 40 ans. BIYONG (1990) avait déjà noté cette tendance avec 70% d'agresseurs entre 19 - 45 ans. 29,2% ont un âge scolaire. Ce qui veut dire, contrairement à une idée reçue que l'abus sexuel ne se déroule pas obligatoirement entre un adulte et un enfant. En effet un grand nombre d'entre-eux se passent entre enfants et adolescents. Dans ce cas on ne peut parler de maltraitance sexuelle que si l'acte a été imposé (BOURCET & TYRODE 2000).

**\* Répartition selon l'origine de l'agresseur**

Tableau 10

	n	%
Intrafamilial	86	31,4
Extrafamilial	177	64,6
Non précisée	11	4
Total	274	100

92,4% des victimes ont identifié leur agresseur.

**\* Répartition selon l'identité de l'agresseur**

**⇒ Dans le cadre familial**

Tableau 11

	n	%	Total	Total %
Cousins	29	33,8	41	14,9
Cousines	12	13,9		
Oncles	30	34,9	37	13,5
Tantes	7	8,1		
Pères	1	1,2	1	0,7
Frères	1	1,2		
Beaux-parents	4	4,6	6	2,1
Tuteurs	2	2,3		
Total	86	100	86	31,4

La toute puissance phallogratique des pères et des oncles en particulier avait déjà été dénoncée dans nos études antérieures (1998,1999) .

**⇒ En dehors du cadre familial**



Tableau 12

	n	%	Total %
Camarades	52	29,4	19
Voisins	44	24,9	16,1
Amis	37	20,9	13,5
Enseignants	14	7,9	5,1
Répétiteurs	13	7,3	4,7
Inconnus	10	5,7	3,6
Domestiques et gardiens	6	3,4	2,2
Prêtre	1	0,5	0,4
Total	177/274	100	64,6

Les attentats sexuels en milieu scolaire sont le plus souvent perpétrés par les camarades de classe ou d'établissement dans environ 30% des cas contre près de 8% pour les enseignants et 7,3% pour les répétiteurs. BIYONG (1990) a trouvé 23,5% d'élèves agresseurs sexuels dans sa série.

Les amis de la famille s'inscrivent dans ces actes à concurrence de 21% environ, tandis que les voisins sont enregistrés dans presque 25 % des cas. Les amis de la famille et les voisins représentaient 58,8 % dans l'étude de BIYONG (1990) confirmant une fois de plus le fait que la criminalité est une affaire de proximité (LOPEZ & BORSTEIN, 1995)

#### IV) CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous avons constaté :

- **que la prévalence des abus sexuels dans la population étudiée est d'environ 16% ;**
- **que près de 15% de ces attentats sont réalisés dans un environnement scolaire ;**
- **que près de 30% d'entre eux sont perpétrés par des élèves (camarades de classe ou d'établissement des victimes), et environ 8% par les enseignants ;**
- **que de nombreux élèves se sont exprimés sur leur vécu.**

En dehors des chiffres sur l'identité de l'agresseur en milieu scolaire, notre étude montre aussi l'importance de la victimation sexuelle des élèves d'une façon générale, fut-elle administrée par des agresseurs extérieurs aux établissements. Ces jeunes ont besoin de parler, leur vécu est souvent très douloureux et pathétique. C'est là une opportunité à saisir pour créer des lieux d'écoute. les infirmeries scolaires ne se seraient-elles pas déjà un premier pas vers cette direction ?

L'école est en effet un carrefour privilégié ; c'est le lieu de rencontre et de débat pour tous ces adolescents victimes malgré eux. Nous devons orienter nos projets vers des actions de sensibilisation à la détection de la maltraitance et à son signalement. Les élèves doivent également être informés sur les abus sexuels et connaître les interlocuteurs qui peuvent les aider.

Un centre spécialisé dans ce domaine est à l'étude par la CASPCAN dans la suite logique de cette recherche-action.

Au vu de ce qui précède nous pouvons conclure que nos objectifs ont été atteints